

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 08 novembre 2022 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

NOR : EAEA2231891A

La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté du 28 mai 2018 instituant une commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 7 décembre 2018 ;

Vu l'affectation de Mme Ann'Laure HARE-JONACK en tant que sous-directrice des personnels contractuels au 1^{er} septembre 2022 ;

Vu l'affectation de Mme Lorène LEMOR en tant qu'adjointe à la sous-directrice des personnels contractuels au 1^{er} septembre 2022 ;

Vu l'affectation de M. Cyril GERARDON en tant que directeur adjoint de l'EDI au 1^{er} septembre 2022 ;

Vu l'affectation de Mme Anne RULLIAT en tant que adjointe à la sous-directrice des personnels au 1^{er} septembre 2022 ;

Vu l'affectation de M. Julien STEIMER en tant que directeur général de l'administration et de la modernisation au 2 novembre 2022 ;

Arrête

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères :

Titulaires :

- M. Julien STEIMER
- Mme Agnès ROMATET-ESPAGNE
- Mme Anne-Marie MASKAY
- M. Cyril GERARDON
- Mme Ann'Laure HARE-JONACK
- M. Bertrand POUS

Suppléants :

- Mme Françoise SELLIER
- M. Bruno CLERC
- M. Alexandre MOROIS
- Mme Caroline JOLY
- Mme Lorène LEMOR
- Mme Anne RULLIAT

Article 2

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères :

Au titre de la CFDT-MAE

Titulaires :

- M. Patrick DEVAUTOUR
- Mme Nadine MONCHAU
- M. Luc LEVY

Suppléants :

-
- M. Frédéric PIRES
-

Au titre de l'ASAM-UNSA

Titulaire :

- M. Thierry DELETTRE

Suppléant :

- M. Bruno FERET

Au titre de la CFTC Affaires Etrangères

Titulaire :

- M. Stéphane GALLET

Au titre de la CGT-MAE

Titulaire :

- M. Paul-Antoine DECRAENE

Suppléant :

- M. Mustapha ALOUI

Article 3

L'arrêté du 16 novembre 2021 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères est abrogé.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 08 novembre 2022

Pour la ministre de l'Europe et des affaires étrangères
et par délégation :

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Alexandre MOROIS